

PROGRAMME : 2 jours

- Présentation générale (principe de connexion, de navigation)
- Les actions du plan de formation (Formation classique, Etudes promotionnelles, actions de DPC, actions coordonnées GHT ou Multi Etablissement ANFH).
- Le départ en formation (candidatures, validation des groupes, suivi formation).
- Le suivi budgétaire (engagements de dépenses, suivi financier et suivi des enveloppes).
- Les demandes de remboursement (agents, organismes, établissement).

PERSONNEL CONCERNÉ

Formation destinée aux personnes du service Formation Continue et Direction des Affaires Médicales prenant leurs fonctions dans les établissements disposant du logiciel GESFORM EVOLUTION.

Cette formation peut être complétée par des journées à thèmes sur le suivi financier, la mise en place de requêtes, le recueil des besoins, la mise en place des courriers.

CALENDRIER - LIEU

Ces formations ont lieu en présentiel, et sont proposées à Paris ou en Province.

DATE	REF	LIEU
• 16 et 17 Janvier	GEI-1	Paris
• 4 et 5 Février	GEI-2	Paris
• 13 et 14 Février	GEI-3	Lyon
• 18 et 19 Février	GEI-4	Poitiers
• 25 et 26 Février	GEI-5	Nantes
• 4 et 5 Mars	GEI-6	Paris
• 11 et 12 Mars	GEI-7	Montpellier
• 18 et 19 Mars	GEI-8	Besançon
• 25 et 26 Mars	GEI-9	Amiens
• 1 et 2 Avril	GEI-10	Paris
• 8 et 9 Avril	GEI-11	Bordeaux
• 15 et 16 Avril	GEI-12	Cournon d'Auvergne
• 24 et 25 Avril	GEI-13	Caen
• 13 et 14 Mai	GEI-14	Blois
• 20 et 21 Mai	GEI-15	Marseille
• 3 et 4 Juin	GEI-16	Paris

DATE	REF	LIEU
• 17 et 18 Juin	GEI-17	Strasbourg
• 24 et 25 Juin	GEI-18	Rennes
• 1 et 2 Juillet	GEI-19	Paris
• 2 et 3 Septembre	GEI-20	Paris
• 9 et 10 Septembre	GEI-21	Lille
• 16 et 17 Septembre	GEI-22	Nantes
• 23 et 24 Septembre	GEI-23	Nancy
• 7 et 8 Octobre	GEI-24	Paris
• 14 et 15 Octobre	GEI-25	Toulouse
• 21 et 22 Octobre	GEI-26	Grenoble
• 28 et 29 Octobre	GEI-27	Paris
• 4 et 5 Novembre	GEI-28	Marseille
• 18 et 19 Novembre	GEI-29	Rennes
• 25 et 26 Novembre	GEI-30	Limoges
• 2 et 3 Décembre	GEI-31	Paris
• 9 et 10 Décembre	GEI-32	Paris

MODALITÉ D'INSCRIPTION

Les formations en Province sont prioritairement réservées aux établissements de la région, où se déroule la session. En cas d'impossibilité de suivre la session en région, l'inscription devra se faire sur les sessions à Paris.

Le maximum de stagiaires accueilli par session est de 10 et le minimum de 4 pour des motifs d'intérêt pédagogique. En cas d'insuffisance d'effectifs, la session est annulée et un report de participation à la session suivante est proposé.

L'ensemble des frais est pris en charge directement par le siège de l'ANFH. Se référer au bulletin d'inscription pour les modalités de réservations des transports / hébergements.

Le nombre de participants par établissement est limité à 2.